



Compte rendu de l'assemblée générale

28 juin 2021 – Versailles

Visio-conférence

Sont présents une cinquantaine de membres adhérents ainsi que les membres du bureau (à l'exception de la Vice-Présidente Jeanne Garric, qui est excusée).

Mme Juliette FABURÉ, Présidente, ouvre la séance à 17h40 et souhaite la bienvenue à l'assemblée en incitant les participants à ouvrir la boîte apéritive envoyée par l'organisation du congrès.

Le compte rendu de la dernière assemblée, qui s'est tenu le 24 juin 2019, a été diffusé par mail aux membres en amont du colloque et était disponible sur le site de la SEFA. Dans la mesure où aucun retour n'est parvenu au Bureau, il est considéré comme approuvé.

1 Rapport moral de la Présidente

La pandémie de SARS-CoV2 a limité les activités de l'association depuis la dernière assemblée générale de 2019, en empêchant notamment la tenue du colloque annuel. Néanmoins, le bureau s'est réuni régulièrement afin de travailler sur la mise à jour des statuts de l'association et du site internet, afin de réfléchir à de nouvelles animations à proposer aux adhérents et afin de proposer un format de présentation de travaux à destination des jeunes chercheurs en remplacement du colloque initialement prévu à Versailles en 2020 (Cf point 2).

Les statuts mis à jour et à proposer au vote (Cf point 4) ont été envoyés au préalable par mail à tous les membres participant et ont été mis au préalable à disposition sur le site internet. Les principaux points de ces statuts sont résumés par Sandrine Pain-Devin, secrétaire générale.

Est rappelée la composition actuelle du Bureau (élu en juin 2019) :

- Mme Juliette FABURÉ, Présidente
- Mme Jeanne GARRIC, Vice-présidente

- Mme Sandrine PAIN-DEVIN, Secrétaire générale
- M Rémy BEAUDOUIN, Secrétaire adjoint
- M Philippe LAVAL-GILLY, Trésorier

La présidente, Juliette Faburé, rappelle également les principales missions du Bureau (énoncées dans les statuts) afin de motiver la candidature de nouveaux membres, au statut de membre invité (élu pour un an ; cf Point 5).

Rémy Beaudouin, secrétaire général adjoint, présente le site internet et indique que les membres peuvent soumettre des informations concernant des actualités à partager à la communauté ou des propositions de stages, de thèses ou autres à diffuser. Est également évoquée l'idée de proposer une page de diffusion de CV de candidats à des stages, thèses ou autres emplois, ainsi qu'une page recensant les laboratoires d'écotoxicologie.

2 Rapport d'activité des années 2020 & 2021

En raison de la Pandémie, le **colloque 2020** n'a pas pu se tenir. L'association SEFA a néanmoins proposé aux jeunes chercheurs en formation (Master 2, Doctorat, Post-Doctorat) de présenter leurs travaux sous la forme de poster ou de communication préenregistrée déposés sur le site internet et accessibles au public (<https://asso-sefa.fr/colloque-virtuel-2020>). Le bureau a ainsi étudié les propositions reçues et sélectionné 9 communications orales et 5 posters, qui ont donc été mis à disposition sur le site internet.

Le **colloque 2021** a été organisé par l'UMR ECOSYS "Écologie fonctionnelle et écotoxicologie des agroécosystèmes" – AgroParisTech - INRAE de Versailles sous la forme d'un colloque en visio-conférence. Il s'est tenu les 28 et 29 juin 2021 et a abordé divers thèmes d'actualité en écotoxicologie (Modélisation toxico-cinétique et toxico-dynamique, Bioaccumulation & biodisponibilité environnementales, Pharmaceutiques et phytopharmaceutiques, Polluants persistants, Omiques, Ecotoxicologie du paysage).

Ce congrès a reçu le soutien financier de (voir rapport financier au point 3) :



La fondation Rovaltain a soutenu le colloque en finançant le versement de 500€ aux 3 lauréats des trois meilleures communications étudiantes (Soit 1500€).



3 Rapport financier

Philippe Laval-Gilly, trésorier, présente le rapport financier des activités 2020-2021.

| CHAPITRES | DEPENSES | CHAPITRES | RECETTES |
|--|-------------------|------------------------------------|--------------------|
| COLLOQUE 2021 | | Cotisations (84 cotisations 2021)* | 2 520,00 € |
| | | Inscriptions Colloque 2021 | 860,00 € |
| | | (84 inscrits) | |
| | | Dont 37 étudiants) | |
| <i>Visioconférence</i> | 5 400,00 € | Subvention INRAe | 9 500,00 € |
| <i>Paniers</i> | 3 366,00 € | Dont : Subvention AgroParisTech | 1 500,00 € |
| <i>Prix</i> | 314,92 € | <i>FIRE</i> | 2 000,00 € |
| Site Web (OVHcloud - Abonnement 3 ans) | 215,57 € | <i>INRAe AgroEcosystem</i> | 1 000,00 € |
| Assurance (Maif) | 193,19 € | <i>INRAe SPE</i> | 1 000,00 € |
| | | <i>INRAE Réseau Ecotox</i> | 4 000,00 € |
| TOTAL | 9 489,68 € | TOTAL | 12 880,00 € |

Soit un solde après colloque de : 3390,32 €

Le solde est repris en fond de réserve comme indiqué ci-dessous :

Fond de roulement SEFA 3 390,32 €

* plus 14 reports d'adhésion de 2020 à 2021, soit un total de 98 adhérents

Soit un solde pour l'exercice de : 0,00 €

P. LAVAL-GILLY
Trésorier



Le trésorier présente le budget prévisionnel pour l'année 2022.

| | CHAPITRES | DEPENSES | RECETTES |
|----------|---|--------------------------------------|--------------------------|
| RECETTES | COTISATIONS COLLOQUE 100 personnes | | 3 000,00 € 9 000,00 € |
| DEPENSES | COLLOQUE 2022 Repas gala (100 personnes) Salle & pause (2 jours) ASSURANCE | 3 300,00 € 8 505,00 € 195,00 € | |
| | BILAN | 12 000,00 € | 12 000,00 € |

Solde prévisionnel :

0,00 €

P. LAVAL-GILLY
Trésorier



Le compte de résultat 2020-2021 et le budget prévisionnel 2022 sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

4. Vote sur les statuts mis à jour

Après rappel des principaux points de mise à jour des statuts de l'association, la parole est donnée à l'assemblée afin de recenser les questions ou remarques.

Annabelle Deram signale :

- Article 9 « Nul ne peut se faire représenter à l'Assemblée générale avec voix délibérative autrement que par un mandataire lui-même membre de l'association. » → Sous-entend la possibilité de procuration ; il est précisé qu'il faudra en effet envisager à l'avenir un formulaire de procuration à diffuser aux membres en même temps que l'annonce de l'assemblée générale (généralement associée au congrès). Ce formulaire devra être envoyé au bureau qui prendra en compte les procurations pendant les votes.
- Article 10 « L'Assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le Bureau ou sur la demande du tiers de ses membres au moins. » → Est évoqué le fait que la notion de « 1/3 » est peu précise car le nombre d'adhérents est mouvant d'une année à l'autre. Il est noté que malgré cela, le bureau connaît le nombre d'adhérents en amont de l'assemblée générale dans la mesure où les adhésions se font classiquement quelques semaines avant le colloque au

cours duquel l'assemblée générale a lieu. De plus, ce « 1/3 » n'a lieu d'être qu'à partir du moment où les membres (1/3 au moins) souhaiteraient convoquer une assemblée générale extraordinaire (différente de l'assemblée générale ordinaire se déroulant lors du colloque). Ces deux points ne semblent pas problématiques.

Aucune autre remarque n'est avancée. Le vote a lieu. Aucune opposition n'est manifestée. Les statuts sont adoptés à l'unanimité et la Présidente déposera les statuts modifiés.

5. Ouverture du bureau à des membres d'honneur

Un appel à candidature a été réalisé en amont du colloque afin d'inciter les jeunes chercheurs en formation (Doctorants et Post-Doctorants) à intégrer le Bureau de l'association. Se sont manifestés trois candidats, nommés pour un an.

Par ordre alphabétique :

- **Jimmy DEVERGNE**, Doctorant de 1^{ère} année au LEMAR à Brest (Effet du changement global et d'un perturbateur endocrinien sur le cycle de vie d'un poisson estuarien).
- **Emilie REALIS**, Post-doctorat à la station INRAE de Thonon-les-Bains au sein de CARRTEL depuis mars 2021 (impact d'une transmission transgénérationnelle maternelle des PCB couplée à une hausse de température chez l'omble chevalier) - post-doctorat (18 mois) à BOREA Caen (effets d'un stress nutritif chez l'huitre – ATER (2ans) à BOREA Caen (étude de neuropeptides d'intérêt) - Doctorat à l'université de Nancy (impact du réchauffement climatique sur les premiers stade de vie de trois poissons dulcicoles).
- **Mariem ZAIDI**, Doctorante en 3^{ème} année à BIOSSE, Le Mans Université, puis ATER à BOREA Caen (Identifications de séquences d'ARNm d'une batterie de biomarqueurs moléculaires ; approche intégrée chez *Patella vulgata*).

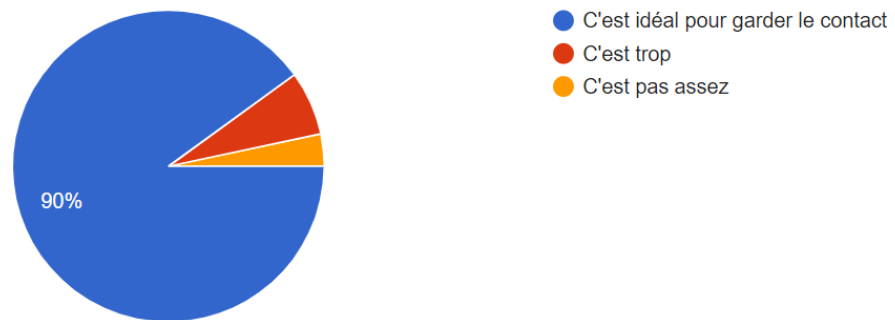
Un appel a également été lancé aux autres membres de l'association car une 4^{ème} place était potentiellement disponible, mais aucun candidat ne s'est manifesté.

6. Discussion sur l'opportunité de proposer de nouvelles activités au sein de l'association.

En amont du colloque, un questionnaire sur ce sujet a été envoyé aux membres. Les résultats (30 répondants) sont présentés par la présidente et discutés par l'assemblée.

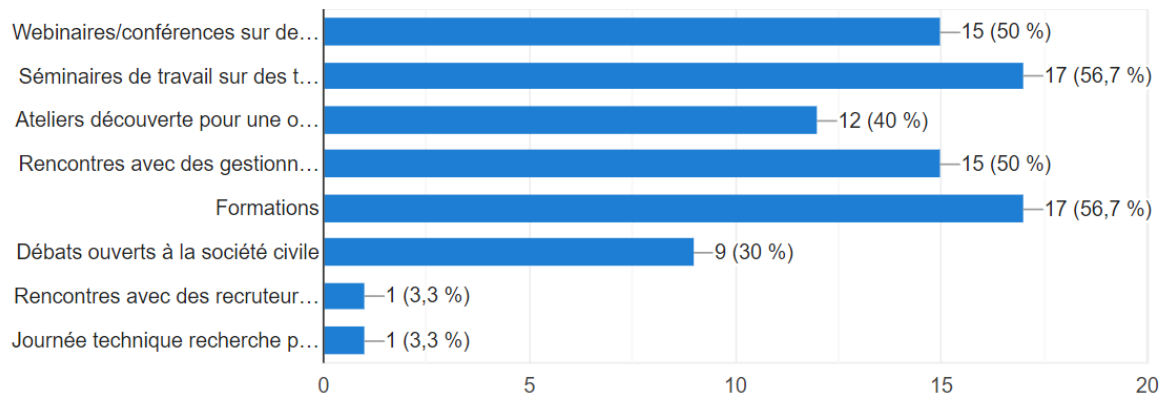
Q1 - Concernant la fréquence du colloque de la SEFA, vous trouvez que 1 fois par an

30 réponses



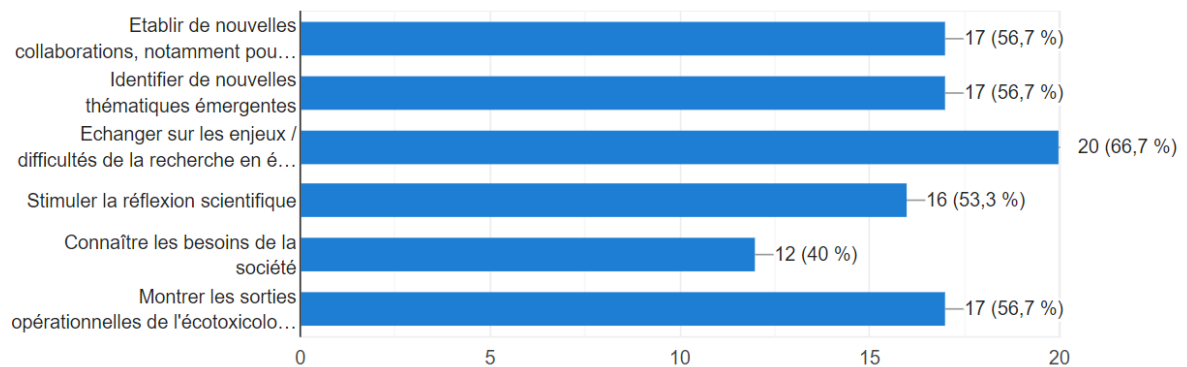
Q2 - Quels autres types d'animations souhaiteriez-vous que la SEFA organise?

30 réponses



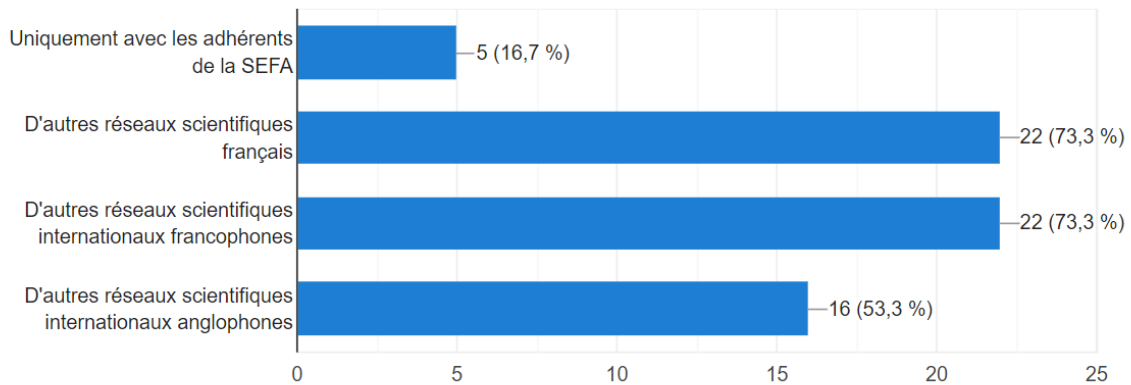
Q3 - Pour vous, quels seraient les objectifs de cette animation?

30 réponses



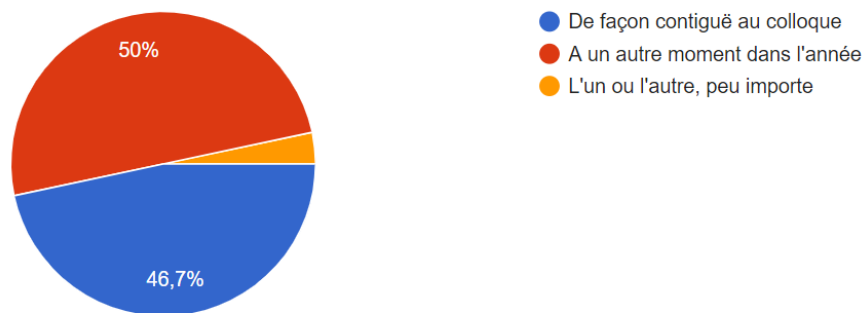
Q4 - Qui souhaiteriez-vous que la SEFA invite à ces animations?

30 réponses



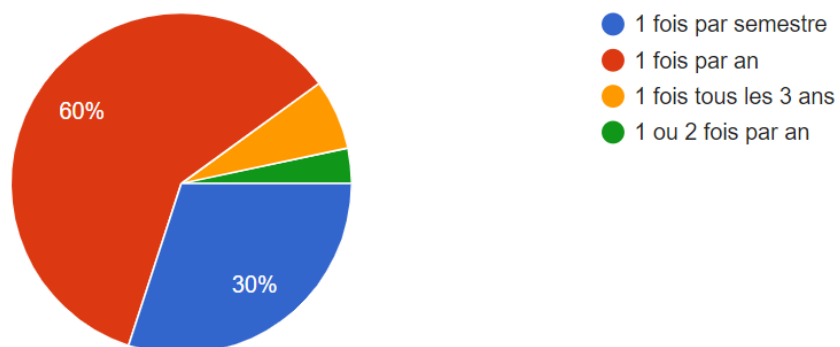
Q5 - A quel moment cette animation devrait-elle se dérouler?

30 réponses



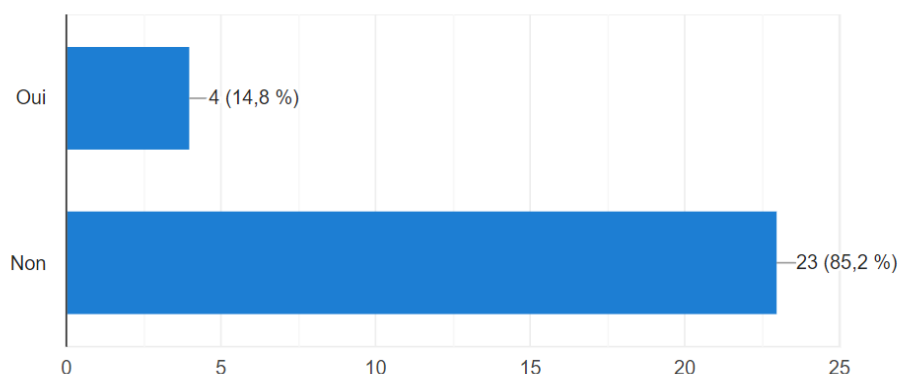
Q6 - A quelle fréquence cette animation devrait-elle se dérouler

30 réponses



Q7 - Souhaiteriez-vous proposer une animation à la SEFA dans les prochaines années?

27 réponses



Q7bis - Si vous avez répondu oui à Q7, merci de préciser ici

5 réponses

Présentation de travaux de thèse

Atelier thématique et/ou formation

Journée technique Manques de connaissances et innovations en ERE des SSP

Microplastiques dans l'eau, quel risque sur l'environnement?

Manque de disponibilités actuellement

En général, concernant la SEFA : Proposition(s) - Commentaire(s)

4 réponses

Séparer les frais d'inscription au colloque des frais d'adhésion à l'association.

si le format visio doit perdurer, peut être plutôt pré enregistrer les présentations orales pour éviter les débordements de temps et les problèmes de connexion

Merci pour ces propositions d'animation très intéressantes.

Faciliter le lien entre M2, doctorants, chercheurs juniors et chercheurs sénior
Ateliers d'échanges autour du montage de projets, retours d'expériences

Il est évoqué par Isabelle Lamy la nécessité de bien définir le rôle de l'écotoxicologie dans la société civile en mettant en avant un message fort (référence est faite à la problématique scientifique complexe du changement global qui est finalement « résumé » au symbole des « 2°C » par le GIEC, qui permet une lisibilité auprès de la société et des décideurs). Quel

message pour l'écotoxicologie et les problématiques qu'elle aborde ? Il est évoqué la possibilité de construire des groupes de travail par thème pour pouvoir y réfléchir.

Il est évoqué par Lucie Oziol la possibilité d'afficher une définition de l'écotoxicologie sur le site internet. Paule Vasseur et Sandrine Pain-Devin propose d'afficher les liens vers les articles écrits par le LIEC dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de la discipline.

7. Organisation des prochains colloques

Année 2022 : Metz (Laboratoire Interdisciplinaire des Environnements Continentaux (LIEC) UMR 7360 CNRS - Université de Lorraine), contact Sandrine Pain-Devin.

Un appel à candidature est lancé pour les prochaines éditions.

8. Informations post-assemblée générale

Les 3 lauréats sélectionnés pour le meilleur poster ont reçu un panier garni de la part de la SEFA.

Par ordre alphabétique :

- Adrien BLANCHARD
- Mathias FREVILLE
- Jimmy DEVERGNE

Les 3 lauréats sélectionnés pour la meilleure communication reçoivent un versement de 500€ de la part de la Fondation Rovaltain.

Par ordre alphabétique :

- Pauline BELLOT
- Romain COLPAERT
- Ophélie GESTIN

La présidente
Juliette FABURÉ
Le 27/10/2021

